

# La cuvée "Histoire de famille" de La Michelle primée

Au Domaine de La Michelle la famille Margier peut être fière des deux nouvelles distinctions qu'elle vient d'obtenir. En effet son vin de pays IGP Rosé 2013 a reçu le prix d'excellence des Vinalies et son rouge 2012 le prix de ces Vinalies.

Au total 24 vins ont été primés pour le département des Bouches-du-Rhône. Cette deuxième édition de dégustation des Vinalies 2014 s'est tenue, à Aix-en-Provence. Une soirée au cours de laquelle près d'une centaine de professionnels du vin se sont réunis afin de découvrir les vins primés de la région Vallée du Rhône-Provence-Corse lors du concours des Vinalies 2014.

C'est au total 161 médailles qui ont été décernées aux vins de la région présentés au concours cette année, dont 28



Jean-François Margier du domaine de "La Michelle" peut-être fier de cette récompense obtenue aux Vinalies.

/PHOTO L.L

Grands Prix d'Excellence et 73 Prix d'Excellence.

Les Producteurs de vins du département des Bouches-du-Rhône ont obtenu 24

médailles au concours des Vinalies 2014, symbole de la qualité des vins du département.

Les Vinalies mettent chaque année en compétition plus de

3000 échantillons de vins de toutes les régions viticoles de France, et près de 600 pour la Région Vallée du Rhône-Provence-Corse. Le Jury, entièrement composé d'œnologues, décerne ensuite les Grands Prix d'Excellence, les Prix d'Excellence, ainsi que les Prix des Vinalies aux meilleurs vins de France. Les Vinalies sont symboles d'une identité forte et de qualité des vins pour les vignerons lauréats. La particularité de ce concours tient dans le fait que vignerons et œnologues forment un binôme tout au long de la production vinicole, lien qui se poursuit ensuite durant le concours où le vigneron est parrainé par un œnologue.

Jean-François Margier, avec son rosé et son rouge, a conquis le jury. A découvrir... avec modération, évidemment!